

**Conférence Nationale du Handicap :
la Fédération Paralytic Cérébrale France refuse de cautionner une méthode
et une conférence qui s'apparentent à une « séquence politique » de plus
sans lendemain**

La Fédération Paralytic Cérébrale France est, par son histoire, ses valeurs et son fonctionnement, dans une logique toujours constructive à l'égard des pouvoirs publics pour élaborer et construire les réponses d'aujourd'hui et de demain aux aspirations de vie des personnes en situation de handicap.

C'est dans cet esprit que Paralytic Cérébrale France s'est investi, avec ses adhérents, dans les groupes de travail thématiques qui devaient aboutir à une Conférence Nationale du Handicap (CNH) ambitieuse et à des perspectives d'amélioration et d'efficacité des politiques publiques vers plus d'inclusion, de participation et d'auto-détermination.

Ces derniers mois de concertation n'ont pas permis d'identifier la réelle ambition du Gouvernement à faire progresser les politiques publiques du handicap. Cette CNH, plus qu'une autre, devait être LE MOMENT d'une réponse cohérente, circonstanciée, coordonnée et chiffrée à la réclamation collective déposée auprès du Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe.

Les urgences sont pourtant là. La qualité de l'accompagnement, tant en établissements qu'à domicile, est fortement dégradée, la crise des métiers de l'humain est à son paroxysme et la promesse initiale de la 5^{ème} branche peine à sortir d'une vision purement technocratique entre financeurs pour aller vers plus d'égalité et d'effectivité des droits.

Paralytic Cérébrale France n'a obtenu aucune réponse précise à ses questions et ne dispose d'aucune visibilité quant aux annonces qui seront faites. La Fédération Paralytic Cérébrale France refuse, eu égard aux personnes et aux familles représentées, de cautionner une méthode et une conférence qui s'apparentent à une « séquence politique » de plus sans lendemain. Elle n'y participera donc pas et s'inscrit ainsi pleinement dans la décision de Collectif handicaps.

Sa déception est la hauteur de ses attentes. La promesse de co-construction des politiques publiques mérite mieux que cela, les personnes et leurs familles aussi.

Contact presse :

Anne de LANDER - 06 61 77 48 72 - annedelande@gmail.com

La **Fédération Paralysie Cérébrale France** a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire, situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 9 300 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers plus de 237 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du comité exécutif de Collectif handicaps, Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

www.paralysiecerebralefrance.fr